

## RAPPORT Abrégé POUR LE CCR EOS

### Séminaire biogéographique Atlantique,

#### Organisé par la CE (DG ENV)

Galway, 23-25 mars 2009

Rapporteurs: Konstantinos Kalamantis et Lorcan O'Cinnéide

**Participants** : CE, European Topic Center on Biological Diversity (pour le compte de l'Agence européenne pour l'environnement), États membres de l'UE, ONG, CCR.

**Objectif** : Analyser si la représentation des *habitats* et *espèces* marins proposés par les États membres de l'UE comme nécessitant une protection au titre de Natura 2000 est suffisante.

**Contexte** : La politique de l'UE pour la biodiversité marine, qui inclut des zones protégées, prend place dans le contexte d'engagements aux niveaux mondial, de l'UE et régional. Au niveau de l'UE, les Chefs d'État et les gouvernements se sont engagés à « stopper la perte de biodiversité dans l'UE d'ici à 2010 ».

Le programme d'action pour l'environnement de l'UE identifie la biodiversité comme l'un des domaines prioritaires d'action et Natura 2000 est une des mesures clé pour réussir à en freiner la perte.

#### Préparation du séminaire

Les séminaires biogéographiques ont été utilisés par le passé pour des zones terrestres ayant besoin de protection. Le séminaire de Galway a été le premier pour les sites marins.

Les États membres ont reçu de la guidance, notamment une liste de types potentiels d'habitats et d'espèces marins Natura 2000, par la Commission (Lignes directrices : [http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/marine/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/marine/index_en.htm))

Les bancs de sable, les herbiers de Posidonie, les récifs, les structures sous-marines formées par des fuites de gaz et les grottes sont quelques exemples de types d'habitat. Les mammifères marins (par ex. les phoques) et les reptiles marins (par ex., les tortues de mer) sont des exemples de types d'espèces.

#### Résultats du séminaire

Bien que la présentation de sites n'ait pas eu lieu à un moment aussi opportun que la Commission l'aurait souhaité, le processus a néanmoins été encourageant. La Commission a pensé qu'il était temps de faire place aux débats techniques afin de vérifier si les désignations proposées ou allant l'être allaient dans le sens des exigences de la directive sur les habitats.

Les débats ont été purement techniques et n'ont pas inclus de plans de gestion proposés pour les zones désignées, ceci représentant l'étape suivante. L'analyse a été faite au cas par cas, par chaque pays présentant le travail réalisé à niveau national, pour des habitats et des espèces.

Appréciation du European Topic Center : L'ETC/BD avait préparé des évaluations des propositions nationales pour les espèces et les habitats discutés à Galway. Selon ces évaluations, les sites proposés ne correspondent pas aux sites ayant réellement besoin de protection, l'Allemagne en ayant proposé bien plus (60 % de ses eaux) que la Grande-Bretagne, dont la ZEE est bien plus grande.

Ce point de vue se confirme pendant le débat, où il est considéré que plusieurs des États membres doivent travailler plus afin d'identifier des sites à protéger au titre de Natura 2000 pour atteindre les objectifs de la directive sur les habitats.

Appréciation des représentants des CCR : Les représentants des CCR n'ont pas l'impression de pouvoir apporter une contribution active à ce stade, les débats complexes et très techniques étant la présentation des résultats des discussions, qui avait déjà eu lieu au niveau national de chacun des États membres concernés. Si les membres des CCR n'avaient pas encore été impliqués dans ces débats, certaines ONG avaient en revanche effectué un travail intensif et ont eu leur mot à dire dans le jugement définitif pour savoir si le travail réalisé était suffisant ou non.

Certains représentants de l'industrie de la pêche, ayant l'impression d'être passés à côté d'une importante phase du processus de consultation, s'en sont inquiétés.

Toutefois, le rôle des CCR a été clarifié : les CCR sont un des forums où la mise en œuvre de mesures de gestion des pêcheries au titre de Natura 2000 sera débattue. La question de la gestion des sites sera discutée une fois ces sites formellement désignés, l'objectif de ce séminaire biogéographique se limitant à analyser si les critères stipulés dans la directive sur les habitats sont respectés.

**Prochaines étapes** : Il est prévu que les délégués rendent leurs observations d'ici le 10 avril. Le European Topic Center achèvera ses conclusions et la Commission les transmettra officiellement aux États membres, qui devront indiquer comment ils ont l'intention de combler les écueils.

Le prochain séminaire portera sur la région marine baltique à l'automne 2009.

Les Sites d'Importance Communautaire (SIC) à désigner comme Zone Spéciale de Conservation (ZSC) devront être identifiés par la Commission (dans le cadre des régions biogéographiques et en accord avec les États membres) sur la base des listes nationales proposées par les États membres. L'ensemble des sites adoptés constituera la liste communautaire stipulée dans la directive sur les habitats.

L'objectif global de la Commission est que les décisions soient prises avant 2010 pour présenter le processus CBD.

## **Conclusions d'être présent de représentants du CCR EOS**

La pertinence directe de cette réunion avec le CCR EOS a été limitée, pour autant que le but principal était pour la DG "Environnement" d'évaluer si les pays de la zone atlantique de l'UE ont proclamé des zones marines suffisantes pour la conservation. La discussion a été largement scientifique et a consisté en que les ONG environnementales et généralement défiant des gouvernements nationaux sur l'échelle de la nomination. Les ONG présents ont été très bien organisées.

Il n'y a eu aucun examen ou débat sur les questions de gestions dérivées de la nomination, ce qui a naturellement une importance critique. Un représentant du CCR EOS a posé la question de la nécessité de considérer la sélection des sites dans le cadre de la gestion c.-à-d. que des décisions sur la sélection ne devraient pas être séparées des implications possibles sur la gestion. Ceci a été considéré pour être au delà de l'étendue de la conférence.